

Formation professionnelle: La forme

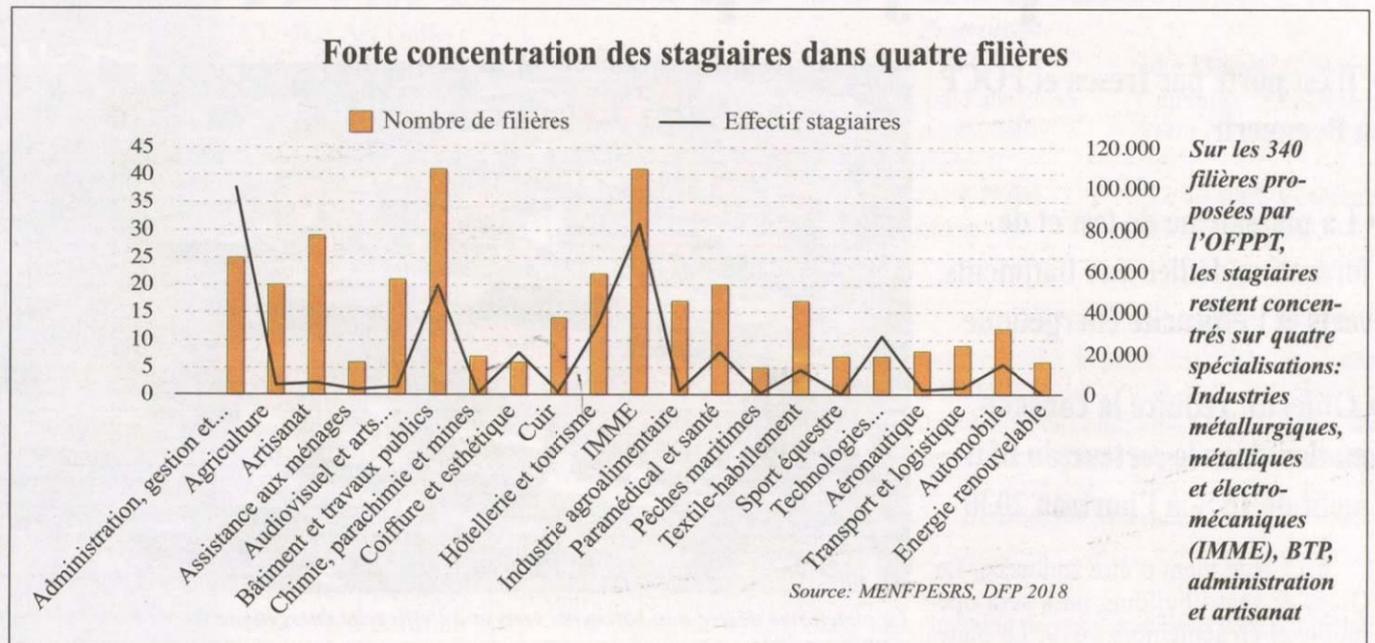
• Un réseau de cités de métiers en SA

• Le schéma directeur capitalisera sur les spécificités régionales

• 3,6 milliards de DH mobilisés pour la construction des centres

LE gouvernement a finalement réussi l'examen de passage. La copie relative à la réforme de la formation professionnelle, qui avait été recalée à plusieurs reprises par le Souverain, a été présentée jeudi 4 avril. Cette fois-ci, elle a été jugée recevable par le Roi.

Le nouveau schéma directeur s'articule autour de la création d'une nouvelle génération de centres de formation professionnelle. Ainsi, chaque région sera dotée d'une cité des métiers et des com-



pétences, soit douze campus dédiés à la formation professionnelle. Campus parce que ces établissements sont appelés à assurer des formations de base en se dotant de structures spécifiques telles que les

chaînes de production pédagogiques, les centres de simulation, les halls technologiques. Ils s'appuieront sur les ressources existantes, notamment les plateformes numériques, les centres de langues, les bibliothèques, les médiathèques, les internats... L'objectif étant de créer sur place l'environnement professionnel technique et technologique nécessaire à l'acquisition de compétences pratiques.

Dans ce schéma, les 368 établissements relevant de l'OFPPT continueront d'accueillir les stagiaires et certainement jouer de la synergie avec les cités des métiers et des compétences, mais l'on ne sait pas encore dans quelle mesure. Le ministre promet leur réhabilitation et leur optimisation dans le cadre d'une mise à niveau de leur offre de formation. Les cités des métiers auront le statut de filiales de l'Office. Erigées en sociétés anonymes, elles seront dotées d'un conseil d'administration tripartite composé de professionnels, de collectivités

territoriales et de l'Etat. La création de ces structures nécessitera un budget d'investissement de 3,6 milliards de DH, financé par l'Etat, les régions et l'OFPPT.

Devant l'urgence de la mise en œuvre de la réforme, Saïd Amzazi, ministre de l'Education et de la Formation professionnelle, s'est engagé à lancer les études relatives à la construction de ces nouvelles entités et à l'ingénierie pédagogique dès le mois d'avril. Les chantiers seront lancés en janvier 2020 pour que les premières ouvertures interviennent à la rentrée 2021.

Les cités des métiers sont appelées à offrir des formations modulées sur les spécificités et les potentialités de chaque région. L'idée est de tenir compte des domaines d'activité porteurs des écosystèmes dans lesquels ces cités s'implanteront sans perdre de vue les métiers d'avenir tels que le digital offshoring. Une filière très créatrice d'emplois. Les formations seront donc déployées dans les

Ces questions en suspens

APRÈS la présentation de la future architecture de la formation professionnelle, plusieurs questions restent en suspens. D'abord, la réforme donne l'impression que le gouvernement fait du neuf avec du vieux que seul l'emballage change. L'OFPPT n'a même pas encore digéré la refonte de la formation continue qu'il doit déjà se lancer dans la création de nouvelles structures en partenariat avec les collectivités territoriales et l'Etat. Néanmoins cela repose la question du financement, qui proviendra en partie des recettes de la taxe de la formation professionnelle, censée financer la formation en cours d'emploi.

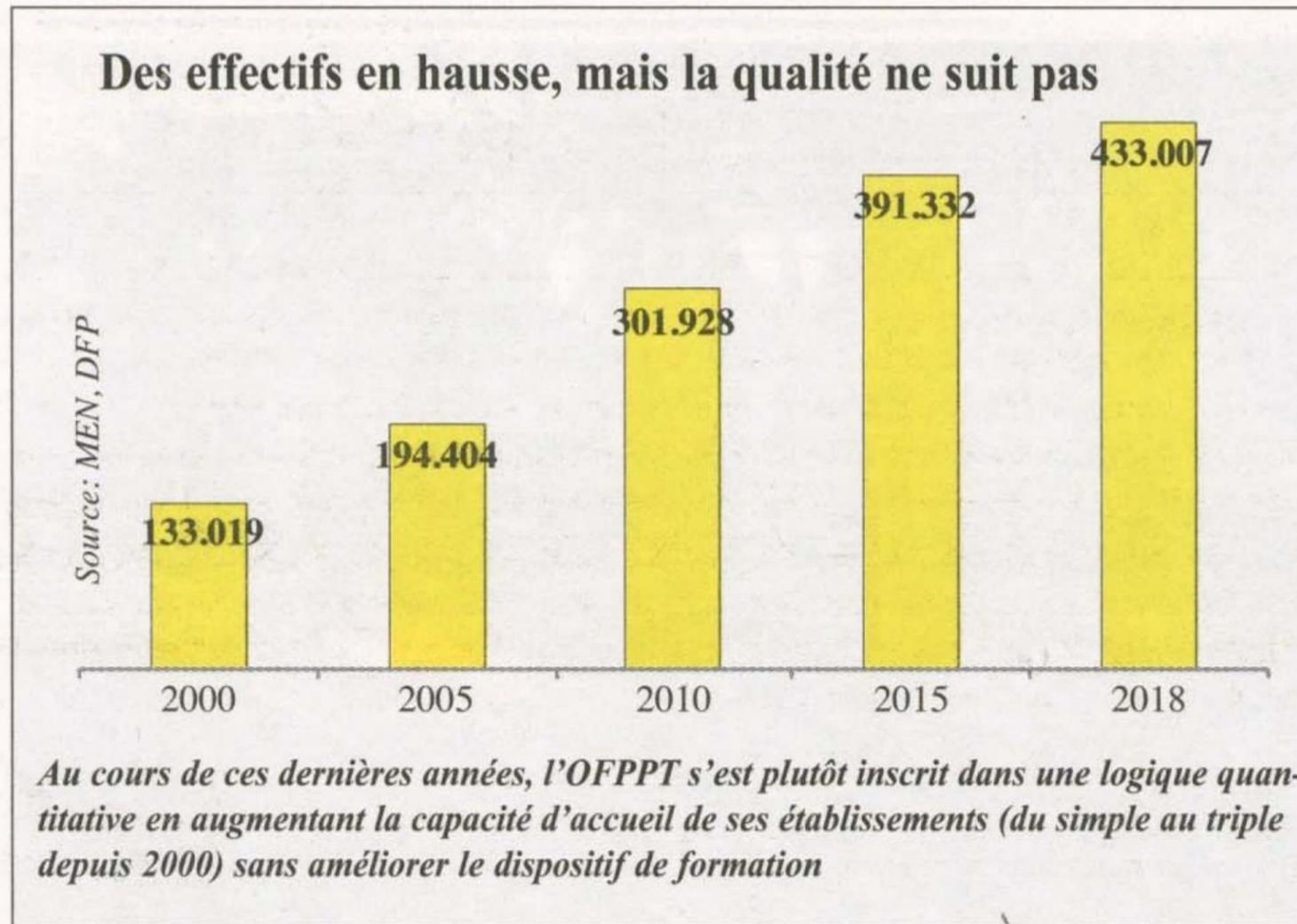
Il faut également rappeler le statut de l'Office qui, en principe, a pour vocation

d'assurer la formation continue des salariés et non la formation initiale. N'y a-t-il pas un risque que les 368 établissements existants fassent doublon avec les futurs centres? Et pourquoi doit-on créer de nouveaux établissements alors que ceux qui sont déjà opérationnels pourraient être requalifiés? D'autres questions attendent des réponses. Elles concernent la disponibilité des formateurs ainsi que le contenu des formations. Comment le gouvernement compte-t-il s'y prendre pour trouver des opportunités de stage pour ces jeunes puisque le nouveau dispositif de formation sera basé sur le système dual? Autant de questions qu'il sera laborieux de résoudre d'ici la rentrée prévue en 2021. □

change en attendant le fond

12 régions. En revanche, les formations liées à l'intelligence artificielle ne seront développées, dans une première étape, qu'au niveau des régions Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra.

Les filières agricoles seront implémentées dans la majorité des régions. Agadir et Casablanca, connues pour la construction navale, accueilleront des centres de formation spécialisés dans cette industrie. Les filières touristiques et hôtelières seront proposées dans huit régions. Les métiers de la santé ne sont pas en reste sauf qu'ils seront développés dans huit régions dotées d'un CHU fonctionnel ou devant en accueillir un. La proximité de centres de formation spécialisés permettra aux CHU de recruter des diplômés adéquats. Les régions réputées pour l'artisanat, principalement Fès-Meknès, Marrakech-Safi et Drâa-Tafilalet, seront dotées de centres dédiés. Des formations axées sur le service à la personne seront proposées dans les villes ayant une forte demande pour ce type de profils: Casablanca, Marrakech et Ra-



bat. Il s'agit notamment des éducateurs du préscolaire, des aides aux personnes âgées ou à domicile. Les cités des métiers devront développer une nouvelle ingénierie pédagogique, basée sur la maîtrise des langues, l'approche par compétences

et l'implication des professionnels via l'alternance formation et stage en milieu professionnel.

Pour assurer le succès de la feuille de route de la formation professionnelle, les nouvelles structures seront implantées

au niveau d'écosystèmes judicieusement choisis. L'objectif étant de favoriser la proximité avec le monde du travail.

Les cités des métiers et des compétences développeront également des formations destinées aux personnes travaillant dans l'informel. Il s'agit de renforcer leurs compétences techniques et transversales notamment en matière de langues. L'objectif sera d'améliorer leurs compétences pour être aptes à intégrer l'économie formelle dans de meilleures conditions. Reste à savoir comment ces personnes seront intéressées à suivre une formation pour envisager un changement d'activité et de statut professionnel. La nouvelle architecture vise à rendre la formation professionnelle plus attractive pour qu'elle ne soit plus un plan B pour les étudiants ayant abandonné leurs études ou ne pouvant pas suivre un cursus classique. Pour que l'option soit un véritable projet professionnel, il faudra instituer un système d'orientation précoce. Ce à quoi s'est engagé le ministre. □

Hassan EL ARIF